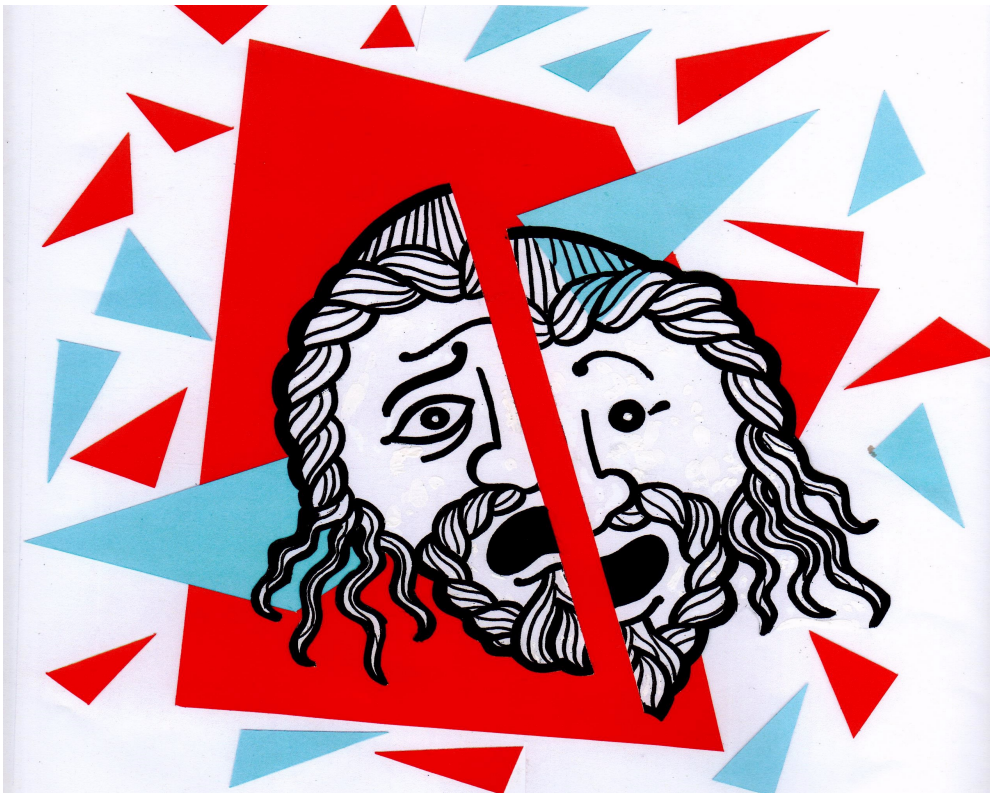


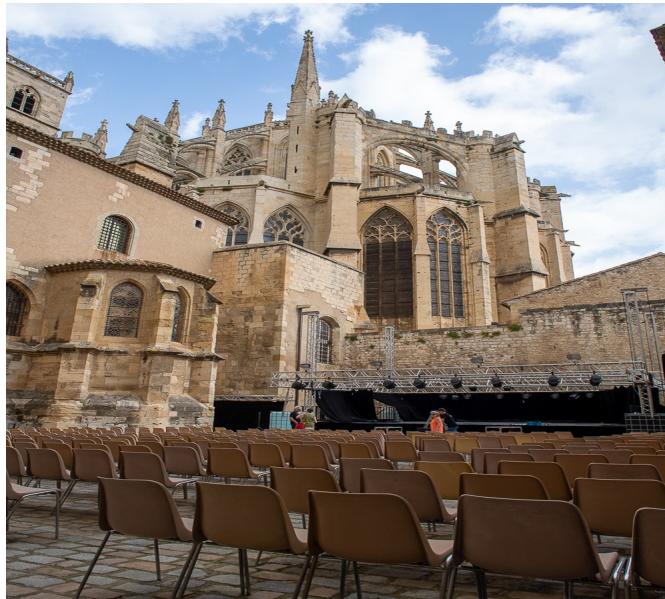
39ème
FESTIVAL
NATIONAL
DE THEATRE
AMATEUR



NARBONNE 2023

du 22 juin au 1er juillet

THEATRE DES QUATRE SAISONS / MJC
Et le Service Culturel de la Mairie de Narbonne



REGLEMENT

Art. 1 : L'inscription est tenue à l'acceptation de tous les articles de ce règlement.

Art. 2 : Le Festival a pour objet de contribuer au développement et à la diffusion du théâtre amateur. La qualité des représentations est la condition primordiale à la sélection des formations.

Art. 3 : Le dossier de candidature doit nécessairement comporter :

- Une plaquette (renseignements sur: la troupe, la pièce, l'auteur)
- Le texte complet de l'oeuvre jouée (sauf si vous avez déjà postulé avec ce spectacle)
- La FICHE de candidature dûment remplie à retourner à l'adresse ci-dessous
- Tous les documents (articles de presse) que vous jugerez utile de nous transmettre pour mieux faire connaître votre spectacle
- Le dossier sera conservé par l'organisateur (sauf clé USB ou DVD)
 - FESTIVAL NATIONAL DE THEATRE AMATEUR DE NARBONNE
 - 8 Rue d'Alger 11100 NARBONNE
 - ou
 - festivalthamateur.narbonne@hotmail.com

Art. 4 : Ne sont susceptibles d'être sélectionnés que les spectacles vus, de préférence par un représentant du festival ou de la FNCTA, et/ou sur captation intégrale de bonne qualité.

Art. 5 : Préférence sera donnée aux spectacles déjà rodés.

Art. 6 : Les candidats retenus seront avertis par téléphone à partir du **07 mars 2023** et tenus à la discrétion jusqu'à ce que les dossiers non sélectionnés soient retournés aux troupes soit le **20 mars 2023**.

Art. 7 : L'ordre des représentations est fixé par le Comité du Festival. Le week-end sera réservé en priorité aux troupes les plus éloignées.

Art. 8 : Un engagement écrit sera ensuite envoyé aux responsables des troupes sélectionnées. Dès réception, chaque troupe doit impérativement retourner cette lettre d'engagement définitif à l'adresse ci-dessus.

Art. 9 : Les troupes sélectionnées s'engagent à présenter le spectacle tel qu'il a été vu, avec la distribution, le texte et la mise en scène d'origine. Si pour des cas de force majeure un changement advenait, les troupes doivent en avertir l'organisation du Festival.

DEROULEMENT DU FESTIVAL

Art. 10 : Le Festival aura lieu en plein air, Palais des Archevêques de Narbonne - Cour de la Madeleine du jeudi 22 juin 2023 au samedi 1er juillet 2023.

Art. 11 : Pour des raisons météorologiques ou autres, indépendantes de notre volonté le spectacle pourrait être annulé. Cette décision appartiendra uniquement au Comité du Festival. **Aucun repli ne peut être envisagé.** Priorité donnée à cette troupe de rejouer l'année suivante le même spectacle.

DISPOSITION GENERALE

Art. 12 : Chaque troupe ayant joué son spectacle, bénéficiera d'un défraiement (indemnisation forfaitaire pour les frais de transport) conformément au barème suivant :

Troupes Languedoc-Roussillon : 600 €
Pour les autres troupes : 600 € + 0,30 € le km (pour 1 véhicule aller-retour)

Art. 13 : Les organisateurs ne fourniront **aucun** décor ni accessoire. Chaque compagnie devra donc **prendre ses dispositions** en conséquence.

DEROULEMENT DES REUNIONS TECHNIQUES

Art. 14 : Le Festival met à la disposition des troupes, les équipements précisés dans les pages suivantes (voir fiche technique)

Art. 15 : Les techniciens ou régisseurs de chaque troupe doivent prendre possession du plateau dès la fin de la représentation précédente pour les réglages lumière.

Art. 16 : Le démontage des décors doit se faire le soir même après la représentation, la troupe du lendemain devant s'installer.

CONDITIONS D'HEBERGEMENT ET D'ACCUEIL

Art. 17 : Le Festival prend en charge l'hébergement et la restauration au Centre International de Séjour/M. J. C. de Narbonne : la nuit + PDéj. qui précède le spectacle, celle de la représentation, les repas midi et soir du jour de la représentation. Sont concernés : la troupe, 2 techniciens, metteur en scène.

Tout supplément sera à la charge des participants.

TOUT ENGAGEMENT NON RESPECTE SERA FACTURÉ

CALENDRIER DU FESTIVAL

Date limite de dépôt de dossiers de candidatures : **31 janvier 2023**

Sélection de la Commission Festival : **07 mars 2023**

Festival : du jeudi **22 juin 2023** au samedi **1er juillet 2023**

ATTENTION :

**LE FESTIVAL DE NARBONNE MET TOUT PARTICULIEREMENT L'ACCENT SUR L'ECOLOGIE
IL EST INSTAMMENT DEMANDÉ AUX TROUPES DE LAISSER LES LIEUX (Cour, loges,
plateau...) DANS UN ETAT DE PROPRETE IRREPROCHABLE**

FICHE DE CANDIDATURE AU 39^e FESTIVAL NATIONAL DE THEATRE AMATEUR DE NARBONNE

MERCI DE REDIGER LA FICHE EN LETTRES MAJUSCULES

NOM de la Troupe :.....

NOM et ADRESSE du RESPONSABLE de la troupe :.....

.....

Son e-mail :@.....

Téléphone du RESPONSABLE :.....

Nom, mail et téléphone du responsable Technique :.....

.....@.....

N° Licence FNCTA de la troupe :.....

N° Autorisation SACD :.....

TITRE DE LA PIECE :.....

.....

AUTEUR :.....

Genre :

Durée :.....

RESUME en quelques lignes :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NOMBRE de comédiens + Metteur en scène :..... Techniciens : 1 - 2 (barrer le chiffre inutile)

DATES CHOISIES POUR VOTRE PARTICIPATION AU FESTIVAL : (vous devez entourer la date qui a votre préférence et souligner la ou les autres dates possibles)

Jeudi 22 juin - Vendredi 23 juin - Samedi 24 juin - Dimanche 25 juin - Lundi 26 juin

Mardi 27 juin - Mercredi 28 juin - Jeudi 29 juin - Vendredi 30 juin - Samedi 1er juillet

DATES ET LIEUX DES REPRESENTATIONS PREVUES LE PLUS TOT POSSIBLE

entre NOVEMBRE et FEVRIER (à fournir absolument).

Pensez à inviter vos présidents de Région et Département

Date..... Lieu..... heure.....

Date..... Lieu..... heure.....

Date..... Lieu..... heure.....

Date..... Lieu..... heure.....

A RENVoyer IMPERATIVEMENT AVANT LE 31 JANVIER 2023 à :

FESTIVAL NATIONAL DE THEATRE AMATEUR DE NARBONNE

8 Rue d'Alger 11100 NARBONNE

ou

festivalthamateur.narbonne@hotmail.com

XXXVIII^{ème} FESTIVAL NATIONAL DE THEATRE AMATEUR DE NARBONNE

Septembre 2022

Chers Tous,

C'est parti pour une année de plus !!

Nous nous préparons à mettre sur les rails le XXXIX^{ème} Festival National de Théâtre Amateur de NARBONNE, qui se déroulera du

JEUDI 22 JUIN au SAMEDI 01 JUILLET 2023

Avec le soutien indéfectible de la municipalité

Traditionnellement le Théâtre des Quatre Saisons se réserve la soirée d'ouverture du Festival.

Le festival touche un public qui devient de plus en plus nombreux, connaisseur et exigeant.

Les spectacles sont en plein air, dans un cadre prestigieux ; pour autant les comédiens doivent être entendus de tous.

Afin que nous puissions aller vous voir ou envoyer un élu fédéral, précisez bien les dates de vos représentations avant la réunion de la commission de sélection, le **07 mars 2023**.

Il est primordial que vous envoyiez des invitations à vos représentants départementaux et régionaux, lorsque vous êtes en représentation en cours d'année.

Si vous n'avez pas encore postulé, invitez-nous quand même.

Ouvrez le plus possible vos choix de dates.

Concernant les fins de semaines ; priorité aux troupes éloignées géographiquement. Si vous postulez tous sur les week-end, vous perdez des chances d'être choisis.

Si vous n'êtes pas retenus, nous ferons fonctionner le réseau fédéral pour vous permettre d'aller dans d'autres manifestations.

J'insiste, Prenez bien connaissance du règlement.

Avec toutes mes amitiés je vous dis à bientôt et que vive le XXXIX^{ème} Festival !

La Présidente

FICHE TECHNIQUE

MATERIEL SON ET ECLAIRAGE

Cour de la Madeleine – Palais des Archevêques

SCENE

10 M x m X 8 m (9m d'ouverture)

STRUCTURE

Un grill technique de 10 X 9 en 500 triangulaire avec 2 ponts médians en 300 triangulaire sur 4 Towers. Hauteur 9 mètres.

1 dépôt de 3 m cour et jardin face pour occultation latérale.

PENDRILLONS

1 fond de scène de 12 m X 7 m velours noir

3 jeux de pendrillons de 3 m X 7 m velours noir

3 frises de 10 m noir

Pas de rideau d'avant scène

ECLAIRAGE

24 PC

10Par

6 Découpes

1 jeu d'orgue 24 circuits

Les filtres de couleur ne seront pas fournis

SON

2 enceintes en façade

2 enceintes mobiles

1 console de mixage connexions entrées ampli : 2

1 lecteur CD

Dans le cas où vous amèneriez des appareils supplémentaire, prévoir aussi les raccords.

Les troupes seront assistées par un technicien pour l'installation et l'utilisation du matériel, ce dès la fin de la représentation de la veille et tout le temps nécessaire. **Par contre, vous devrez prévoir vos propres techniciens en ce qui concerne la tenue des régies pendant la durée du spectacle.**

Pour tous renseignements techniques complémentaires, appeler au : **04.68.33..50.07 ou 06.80.27.60.77 Thierry VISENTIN**

Nota : Le déroulement du Festival est uniquement assuré par des bénévoles.